CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E207095** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE 02/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2012

Raison sociale : ATELIER S&L PRESTIGE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/04/2018

Capital : 10 000

181 CHEMIN DE PUISSANTON
CENTRE D AFFAIRES
06220 VALLAURIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES

Siret : 751 082 645 00027

Téléphone : 04 89 02 68 41 **Fax :**

Portable : 0667331311

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 9174035-001

Responsabilité légale :
LESUEUR THOMAS JEAN-PIERRE MICHEL DIRECTEUR GÉNÉRAL / SINGERY NICOLAS CLAUDE PIERRE JOEL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5491679704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5491679704

Site Internet : http://www.atelierslprestige.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

E-mail : laura@atelierslprestige.com

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 273 245 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	32	24/06/2025
4492	Ferronnerie		23/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/07/2026 17:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.